

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générier (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						/					

Quebec, Jeudi 11 Fevrier 1858.

LE

FANTASQUE,

REVUE CRITIQUE ET LITTÉRAIRE DES HOMMES ET DES CHOSES.

IMPARTIALITÉ — RAISON — DEVOIR.

Vol. I.]

IMPRIMÉ PAR O. CÔTÉ, PROULX ET CIE.

[No. 14.]

QUÉBEC:

JEUDI, 11 FEVRIER 1858.

CHRONIQUE CITADINE.

UN ÉPISODE COMME IL Y EN A PEU.

Depuis que monsieur l'Heureux le célèbre. *alias* le docteur français, a été remis sous le joug de l'autorité paternelle. il est arrivé (et c'est encore au faubourg St. Jean, chose remarquable!) un autre incident moins public à la vérité, mais aussi d'un genre non moins burlesque que les farces de cet illustre guérisseur de maladies humaines. Voici le fait.

Le 3 février (mercredi soir) un charretier du faubourg en question était absent du logis : mais il y avait laissé sa femme, bonne pâte de femme s'il en était. mais trop encline à la plaisanterie, pour son malheur. Pendant que son mari bat les chemins pour lui rendre la vie meilleure, la voilà tenant conseil avec deux voisines, dans le but de jouer pièce à l'homme absent et de lui *faire peur*. De quelle manière s'y prendra-t-on ? dit l'une ; — ça n'est pas malaisé, répond l'autre ; — comment ferez-vous donc enfin ? ajoute la troisième.

“ J'ai un petit plan dans la tête pour *effaroucher* notre ami, reprend l'intéressée principale, la femme du voyageur, à l'intention duquel s'ourdissait le complot, et je vais vous dire mon idée. Pour lui faire peur, il faut que nous allions dehors, et comme il ne convient pas à des femmes de sortir le soir, nous allons nous déguiser un peu pour que ça ne paraisse pas. ”

Et en effet. obéissant à cette impulsion téméraire, nos trois amazones prennent un costume qui doit empêcher de les reconnaître, et sortent avec empressement de la maison.

Ces trois dames manquaient à leur devoir et ne consultaient pas les règles de la prudence.

Mais, comme dit le proverbe, à bon chat bon rat. Le résultat le fit bien voir.

Quelques heures plus tard (il était même très tard, car c'était à une heure avancée de la nuit,) un citoyen du faubourg St. Jean, homme respectable et aussi l'un de nos conseillers de ville, entend frapper à sa porte. Les coups de marteau ne tardent pas à redoubler.

— Qui est là ? demande-t-il du ton le plus poli à l'inconnu visiteur, (mais à travers la serrure).

— C'est moi.

— Que voulez-vous ?

— Je voudrais un *ordre* pour faire sortir ma femme...

— Qui êtes-vous ?

— Je suis Félix ***, charretier du faubourg. Voulez-vous m'ouvrir, s'il vous plaît.

La porte s'ouvre aussitôt. On entre.

— Conte-moi maintenant ce que je puis faire pour vous ou pour votre femme, dit le conseiller, dès que le visiteur fut introduit.

— Voici le fait, dit le malheureux charretier. Mon cheval s'est échappé et ma femme et moi nous nous sommes mis à sa poursuite. Mais, pendant que nous courrions tous les deux, ma femme a été arrêtée par la police. Elle avait mis un casque et une capote d'homme ; la police a cru que c'était une méchante *créature* et l'a mise au violon. Je vous en prie, donnez-moi un ordre pour la délivrer !

Le conseiller, qui, pour le dire à sa louange, est sensible autant qu'un homme peut l'être aux peines de ses semblables, s'habille à la hâte et se rend avec le charretier au dépôt de police le plus voisin, celui de la grande rue St. Jean. Qu'y trouve-t-il ?

Deux femmes étaient là sous la garde des limiers de la justice ; c'étaient : la première, l'épouse même du charretier en détresse, celle qui avait comploté le petit tour que vous savez, lecteur ; l'autre, c'était l'une de ses deux compagnes, impliquées dans l'innocente conspiration qu'elles avaient ourdie toutes trois au commencement de la soirée.

Par quel hasard se retrouvaient-elles en cet instant dans le giron de la sainte police ? C'est ce qu'on ne saurait pas, si nous ne le disions tout de suite.

Les trois héroïnes de cette affaire, sans penser à mal, si ce n'est à plaisanter aux dépens d'un honnête homme, s'étaient aventurées dehors en se promettant bien de pousser jusqu'à son dénouement le jeu de cette comédie. Le dénouement ne se fit pas attendre. Comme elles chuchotaient ensemble avec une certaine joyeuseté produite par l'excentricité de leur démarche, elles furent observées par deux fins agens du guet, reconnues au son de leur voix et finalement arrêtées comme suspectes d'être suspectées. La police ne faisait là que son petit devoir, et le tri-malheureux subissait l'inconvénient du dicton qu'elles auraient dû connaître : " Tel est pris qui croyait prendre ! "

Mais, comme nous ne devons rien omettre dans un récit de cette importance, nous nous hâtons de dire qu'il n'y eut pour les arrêter et les conduire au violon que deux sbires de la police, de sorte que l'une de ces échappées (la chronique assure qu'elle était aussi des trois la plus innocente !) réussissant à glisser comme une ombre entre les mains des deux inexorables sergens, se plaça en un clin d'œil hors de leur vue et de leurs

atteintes ; ce qui, vraiment, fit le plus grand honneur à sa prestesse et à son agilité.

Il suit de là que deux seulement des trois conjurées tombèrent dans le réseau de la police, ou plutôt dans leurs propres filets.

Les larmes des deux prisonnières en cette circonstance parlaient plus éloquemment que nous ne pourrions le faire, et il nous serait inutile par conséquent de décrire l'affliction dont elles étaient accablées. C'est un résultat d'ailleurs qui se conçoit et dont il n'est même pas à propos de faire mention.

Cependant, la fugitive qui s'était soustraite aux griffes des deux sergens était rentrée précipitamment chez la complice principale, celle qui avait la première suggéré le funeste complot. la femme en un mot du charretier absent. Là, tandis qu'elle gémissait candidement sur la déplorable issue de ce qu'elle avait cru d'abord n'être qu'un badinage, survint le malheureux voyageur.

On est ma femme ? demanda-t-il en rentrant dans sa maison.

Votre femme ! lui répondit la fugitive, qui avait eu la précaution de reprendre son costume *obligé*, votre femme ! elle est au violon.

Au violon ! et pourquoi et comment cela ?

A l'instant viennent les révélations attristantes sur tout ce qui avait eu lieu. " Ce n'était rien, monsieur Félix ***, ajouta la contense. Nous voulions vous faire peur et vous engendrer chicane dans votre carrière, mais ce n'était que pour rire ! "

Le mari, qui ne s'attendait pas à pareille coïncidence, en est à la fin *tôt mari*.

Dans l'embarras de ne savoir à quel saint se vouer, il va droit chez le conseiller philanthrope que nous nous sommes déjà fait un devoir de présenter au lecteur. On a vu son empressement à venir au secours des malheureuses dupes, et c'est maintenant que nous nous transportons avec lui au dépôt de police de la grande rue du faubourg St. Jean.

En entrant dans ce réceptacle des misères humaines, le charitable conseiller aperçoit les deux captives. Elles lui font un récit détaillé de leur infortune. Vous ne m'avez pas rapporté cela, dit-il, au charretier confondu :

— C'est vrai, monsieur, je vous ai fait une autre histoire, l'histoire de mon cheval qui avait pris le mors aux dents ; mais c'était une invention de ma part pour ne pas compromettre *les parties intéressés*.

La précaution était au moins inutile !

En revoyant sa femme, monsieur Félix *** la retrouve il est vrai, mais il ne la *remmène* pas. Quand une fois on a le malheur d'entrer au violon, on n'en sort que bien difficilement ; c'est la règle. Les deux prisonnières n'eurent rien de mieux à faire que de s'y soumettre, et elles s'y soumièrent. Le lendemain, elles furent conduites à l'audience du Recorder pour y ébruiter leur mésaventure. Fort heureusement pour elles, le bienveillant conseiller que l'on avait déjà mandé au secours intervint pour faire entendre une explication et prévenir une esclandre dans les formes. Ses bons offices ne furent pas sans succès et les deux prévenues, grâce à lui, l'échappèrent belle.

Nous, apprenons qu'avant d'être relâchées, les deux femmes eurent une *remontrance* du Recorder *en personne*. Cela valait mieux sans doute qu'un

procès. Si ce procès avait été ordonné, quelle aurait été l'humiliation des inculpés devant le public et dans ce costume interdit par les convenances !

Elles furent donc congédiées sans autre circonstance aggravante.

Tirons, lecteur, de ce fait la moralité qui suit :

Les femmes doivent attendre à domicile leurs maris absens, et ne pas se déguiser quand elles sortent le soir.

Faute de suivre ce précepte, il peut leur en coûter, soit cinq louis d'amende, soit un mois d'emprisonnement, et beaucoup de mortification en sus des peines légales. Avis à tout bon entendeur de la ville et des faubourgs !

ÉCOUTE, POLICHINELLE !

Monsieur *Polichinelle* voulant répondre au *Fantasque*, nous parle d'années en connaisseur pénétré de son sujet. Il lui a paru surprenant qu'un âne de la taille du *Fantasque* n'ait pas été tuable. S'il faut raisonner d'après ce calcul, le fin journal en question vivra de longs jours, car on le trouve plus épais que bien d'autres et il est incontestablement plus gros que le *Fantasque* !

Nombre de gens décident de l'importance d'un journal par son format ; c'est qu'ils raisonnent à la *Polichinelle*. Ce journal n'a pas du tout compris le *Fantasque* à propos de ce préjugé grotesque. C'est une nouvelle preuve d'intelligence de la part du soi-disant *Polichinelle*.

Mais *Polichinelle* ayant publié une histoire sottre et même immorale, veut s'en excuser en disant que " ce livre sort de la librairie de M. J. Bte. Rolland, purgée de toutes mauvaises productions contemporaines, et qu'il a passé entre les mains d'un homme éclairé." Pauvre explication ! Que l'histoire de *Marie de Beauvilliers* sorte de la librairie de M. Rolland, soit ; que la librairie de M. Rolland ait été purgée, soit encore ; que le livre ait passé entre les mains de M. Rolland, passe s'il le faut ; mais tout cela ne prouvera jamais que *Marie de Beauvilliers* puisse être une composition méritant d'être lue et qu'elle n'est pas immorale. M. J. Bte. Rolland a purgé sa librairie de mauvais livres, mais le fait est qu'il ne l'a pas purgée de cette histoire, car il est possible que l'histoire en question soit passée entre ses mains sans avoir passé sous ses yeux. Cela est simple et à la portée de l'ami *Polichinelle*, sans doute !

Nous n'en voulons pas à monsieur *Polichinelle*, bien que nous lui ayons trouvé les oreilles un peu longues. La preuve que nous serons mûs par les meilleurs sentiments dans nos rapports avec lui, c'est que nous l'avons censuré à bonne enseigne, et que nous ne lui chercherons pas noise à propos de bottes. Nous lui engageons à cette fin notre parole de *Fantasque*, et c'est une parole de roi celle-là !

P. S. — Venant à peine d'achever le petit article ci-dessus, nous nous apercevons que *Polichinelle*, devenu à la fin plus avisé, ne continue pas la publication de son roman de *Marie de Beauvilliers*, mais qu'il la discontinu au contraire dans son troisième numéro. Tudieu, quelle découverte ! Ce gentil *Polichinelle* veut bien croire que sa littérature n'est pas bonne, et il la retranche. Devrait-il après cela chercher à la défendre ou à l'excuser un tantinet en disant qu'elle a passé entre les mains de M. Rolland ! *Polichinelle* n'est pas franc par exemple, puisqu'il régimbe de cette ma-

nière contre ses sentiments intérieurs. C'est un bon avertissement qu'il nous donne là, et il peut être sûr que le *Fantasque* s'en souviendra en temps et lieu, à l'avantage et pour l'honneur de maître *Poichinelle*, bien entendu !

IL NE FAUT PAS EXAGÉRER NI MENTIR.

Notre dernier numéro contient la lettre d'un jeune écolier du séminaire de Québec se plaignant de la haine prétendue d'un professeur de la même institution pour la *belle prononciation française*, et rapportant une anecdote à l'appui de son allégué. Depuis la publication de cette correspondance, nous avons appris à une source *authentique* que l'anecdote était fautive et l'affirmation du correspondant mensongère. Il paraît qu'un jeune écolier ayant été repris par son maître pour avoir imité d'une façon *bouffonne* la prononciation française, on a prétendu le venger en faisant écrire dans le *Fantasque* que ce professeur était un ennemi déclaré de la méthode de bien prononcer le français. Pour être plus explicite, disons que notre écolier avait commis une impertinence et que son défenseur en a fait une autre en publiant une exagération. Qu'arriverait-il à monsieur le séminariste trop *fantasque* si nous l'exposions aux représailles que lui mériterait si bien son mauvais procédé contre le maître digne et bienveillant qu'il a ridiculisé injustement et sans scrupule ? Il lui arriverait peut-être d'écrire un pensum qui se mesurerait à la grandeur de son impudence, et le châtiment serait bien gagné. Si toutefois le *Fantasque* n'use pas de cette rigueur, c'est qu'on l'informe que l'élève est ici beaucoup moins fin que son maître ; ce qui nous détermine pour cette fois à faire grâce à l'*innocent* coupable.

LE SIEGE FUTUR DU GOUVERNEMENT DES CANADAS.

La nouvelle du siège du gouvernement fixé par l'ordre de notre Souveraine dans la petite ville d'Ottawa, est incroyable pour bien des personnes. Nous n'en sommes pas surpris, car de quoi faudrait-il encore être surpris dans le monde à la vue de tout ce qui s'y passe ? Il y a même tels de nos compatriotes qui ne savent pas au juste où se trouve située la ville solitaire que l'on a rebaptisée. (nous ne saurions dire pourquoi), du nom de la tribu non encore morte apparemment des outaouais. Tout en plaignant l'ignorance de ces bonnes âmes, nous recevons cependant les plaintes qu'elles veulent bien nous adresser à ce sujet. Or, voici qu'on fait arriver au bureau du *Fantasque* la réclame suivante ; elle est en dialecte ou patois semi-britannique, et nous présumons qu'elle doit avoir pour père un des naturels de la rue Champlain.

Mistars Editor

Wou'd yer honar plase inforum your humle servant—where a-boots the government have fix'd the sate of government—they tell me, its fix'd at a place they call Whittaway—now as yer ho ar is larn'd in all things, tell me if thats in the Unated Stats—er there-a-boots—as I ill be after looking out for a bit of a Job—and sure wernt we foolish not to kape it here, when we had it ?

Yours

PAT. ALL-ALONE.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Nous espérons que l'auteur de la correspondance qui suit s'est bien assuré des faits qu'elle contient avant de nous l'adresser. S'il n'a pas

en cette précaution, nous l'abandonnerons à ses risques et périls, et son adversaire en profitera. Le *Fantasque* se propose nécessairement de faire la critique *des hommes et des choses* de la vie publique, mais pour rien au monde il ne voudrait favoriser l'injustice ou donner crédit à des mensonges. Nos correspondants devront se tenir sur leurs gardes relativement à cette bonne règle. De plus, le *Fantasque* sera toujours ouvert aux réclamations des personnes qui s'y trouveront mentionnées, bien que toute mention des personnes n'y doive être faite qu'à un point de vue de moralité ou d'utilité générale, selon la teneur de son épigraphe " Impartialité. Raison. Devoir. "

Mon cher *Fantasque*,

Me laisserais-tu avoir une toute petite place pour dire quelque chose d'un petit lecteur qui a fait dernièrement une *petite grande* lecture publique dans la salle de l'Institut St. Roch ?

J'appris, en décembre dernier, par le *Journal de Québec*, que le secrétaire de l'Institut invitait le public à une lecture qui serait donnée par M. Antoine St-Jean, junior, clerc notaire ; et moi, amateur des belles et bonnes choses comme tu le sais, j'y transportai ma précieuse personne au jour dit, afin de nourrir mon esprit encore une fois de cette science qui ne rassasie jamais. La peur de perdre un seul mot qui d'vait tomber des lèvres du savant lecteur, me fit rendre à l'Institut à sept heures, la lecture ne devant commencer qu'à sept heures et demie. J'attendis donc une demi-heure avec plaisir, espérant en être récompensé par la beauté de la lecture, et heureusement, de temps en temps, les musiciens tiraient de leurs instruments des sons harmonieux qui semblaient vouloir dire que c'était là tout ce que nous aurions d'amusant pour la soirée. Il est vrai que cela aurait suffi, mais ils auraient au moins augmenté la *dose* de musique. Enfin il est sept heures et demie. Aux frapements de mains et de pieds longuement répétés, je reconnais le lecteur qui offre et qui s'avance d'un pas grave vers le fauteuil qui lui était destiné.

Il me semble, mon cher *Fantasque*, que tu as envie de me faire taire. Non, non, je veux parler, car, vois tu, quand je m'y mets, c'est tout de bon ; ainsi laisse-moi continuer.

La salle était encombrée, mais, heureusement pour le savant jeune homme, les hommes de lettres étaient rares. Un silence parfait régnait dans la salle ; tous les regards se portaient sur le lecteur. La lecture commence, je remarque une jeune personne qui ne le perdait pas un instant de vue, qui écoutait en toute confiance et avec la plus grande attention. Pour ma part, je *goûtais* (passe-moi ce terme grossier, car je n'en ai pas d'autre : tous les mots avec avidité. Mais enfin quand je vis que, malgré la beauté des phrases, malgré la sublimité des pensées et la grandeur des sentiments, quand je vis, dis-je, qu'il n'y avait rien de neuf dans tout cela, je commençai à m'ennuyer, à bâiller et à regretter les lectures de l'Institut de Québec. Quand je pensai aussi à la lecture précédente donnée par J. G. Barthe, écuyer, je ne pouvais plus en revenir. J'aurais bien protesté à haute voix, mais il fallait garder le silence, et c'est ce qui me contrariait le plus.

Mon cher *Fantasque*, crois-tu que je n'avais pas raison de m'ennuyer en voyant ce petit garçon avec sa petite voix grêle nous débiter un discours que M. Étienne Parent a prononcé à l'Institut de Montréal ? Mais je dirai, pour le bien de M. St-Jean, qu'il est un habile copiste, car il a copié soigneusement ce discours qui se trouve dans le *Répertoire National* et que chacun peut y voir à la page 122 du volume IV. Je dirai encore qu'il est doué d'une fautive mémoire pour avoir si bien réitéré par cœur un discours composé par un autre. Cette tâche, je te l'assure, était difficile autant que délicate. Il est vrai néanmoins que M. St-Jean vient de sortir de la *sixième*, et qu'il a la mémoire encore fraîche.

Ne crois-tu pas, toi qui n'épargne personne de ceux qui veulent exploiter le public, que ce n'était pas insultant de voir ce petit imberbe enfler la voix comme pour nous dire : " Vous autres, vous n'avez pas lu ; je puis vous débiter les phrases des autres et vous êtes trop benêts pour vous en apercevoir ! " Halte là, petit lecteur ; il est peut-être vrai que nous n'avons pas autant de toupet que vous paraissez en avoir, mais sachez qu'on a su apprécier votre mémoire de copiste et voire fidèle de plagiaire. Vous pouviez donc nous épargner la peine de nous faire descendre à St. Roch pour nous faire une lecture au dessus de vos forces comme écrivain, comme homme instruit et comme penseur.

Tu croiras sans doute, mon cher *Fantasque*, que notre petit lecteur, content de ce coup d'essai, n'a pas osé y revenir, mais détrompe-toi. Notre jeune homme a le front haut, et pour preuve je te dirai : encore qu'il est revenu à la charge jeudi, le 21 janvier, en se présentant devant le même Institut où il a débité des choses moins que banales et dans un style *terré* à terre. Pour cette fois il n'avait pas copié, c'était bien lui, au contraire ! M. St-Jean aura, surqu'on n'ignorait pas qu'il avait copié sa première lecture, et, pour montrer qu'il était

homme à composer quand il le voulait, il est venu nous réciter cette lecture qui n'avait ni rime ni bon sens. Quoiqu'il en soit, M. St. Jean devrait s'en tenir là, car, après deux lectures semblables, il devrait s'apercevoir que le fard au est au dessus de ses moyens. Avant d'accomplir mon devoir de critique, j'ajouterai simplement que je crois M. St. Jean plus digne de pitié que de blâme. Il apprendra néanmoins qu'on peut être chroniqueur et n'être pas un grand scribe. Étudiez, monsieur, et présentez-vous ensuite devant le public.

UN AMI DES LECTURES PUBLIQUES.

P. S.—Je crois que *Ex visu et auditu* aurait eu meilleure grâce de critiquer les lectures de M. St. Jean que celle de M. Drapeau, car la lecture de ce dernier était de sa composition, tandis que l'autre n'était qu'un écho de M. Etienne Parent.

U. A. L. P.

Messieurs du *Fantasque*,

L'autre jour, le *Journal de Québec* donnait une petite leçon de français au *Canadien*, et le *Canadien*, voulant lui rendre la politesse, donna aussitôt une petite leçon de français au *Journal de Québec*. En voyant ce zèle du *Journal de Québec* et du *Canadien* pour le bon français, on doit se consoler de tant de fautes qui se commettent tous les jours (en grammaire s'entend) et espérer même qu'un temps viendra peut-être où tout le monde écrira bien, sinon écrira moins mal; néanmoins, et en attendant, je suis d'opinion qu'il vaut toujours mieux étudier la grammaire soi-même jusqu'à ce qu'on l'ait apprise suffisamment, que de l'enseigner aux autres, si toutefois on n'est pas maître d'école en titre d'office.

Cette opinion exprimée, vous me permettrez, messieurs, d'attirer votre attention sur un autre sujet de plainte, non pour vous parler du style des éditeurs, mais seulement du dialecte des Annonces. Les annonces ne se distinguent pas en général par les tournures ni par le choix des meilleures expressions. Je lis dans un de nos journaux canadiens un avertissement où il est parlé d'une *société d'assurance sur la vie de l'Ecosse*. La première fois que j'ai vu ce langage, la pensée m'est bien venue que des spéculateurs charitables de je ne sais où voulaient assurer *la vie de l'Ecosse*, s'imaginant que l'Ecosse allait mourir ou qu'elle était dans un cas de mort probable! Je redoutais moi-même un peu cet événement funèbre, dans la pensée que si l'Ecosse venait à décéder un beau matin, la configuration des Trois-Royaumes en serait écornée pour longtemps et d'une manière plus ou moins fatale à l'Angleterre. Toutefois je me rassurai en me convainquant par la réflexion qu'un pays ne meurt pas, et j'en conclus aussitôt que l'annonceur avait eu l'intention louable de recommander au public, non pas une assurance *sur la vie de l'Ecosse*, mais une société d'assurance d'*Ecosse sur la vie*. Mes alarmes se dissipèrent alors, et je me promis bien de vous en faire le récit à la première occasion favorable.

J'ai l'honneur d'être, messieurs du *Fantasque*, un de vos lecteurs très-humble,

JEAN LA VOYELLE.

Rue Des Fossés (à l'Enseigne Inconnue.)
le 9 janvier 1858.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE.

Les collaborateurs du *Fantasque* ont assurément le droit d'être fiers des lettres d'encouragement que des personnes amies de cette publication leur adressent d'une multitude d'endroits du Bas-Canada. Parmi ces lettres il en est plus d'une qu'ils pourraient citer pour la délicatesse de

langage et la forme spirituelle qu'elles revêtent, mais ils ne savent jusqu'où il leur serait permis de le faire. La suivante leur a néanmoins paru pouvoir être citée sans inconvénients, et ils la reproduisent avec remerciements par celle qui a eu la bienveillance de l'adresser à la petite feuille qui a nom *Fantasque*.

Monsieur le *Fantasque*.

Comme j'ai l'honneur de vous avoir rencontré quelquefois, je voudrais bien être un peu comme de vous, et, pour ce, je vais vous faire mon histoire en peu de mots.

J'ai douze ans accomplis, et maman ne se soucie pas que je parle beaucoup aux jeunes gens. Cependant, je vous avoue que je vous aime et que je vous aimerais tant que vous serez aussi *spirituel* et *gaillard* que vous l'êtes. Venez donc me voir. Je vous envoie ci-inclus mon enjeu, 5s.; et quant à mon adresse, vous demanderez **, * à St. ***, au maître de poste. Au reste, j'irai vous recevoir moi-même pendant que maman fera ses visites; ce sera plus prudent: elle veut que je *brode*, je ne puis choisir un meilleur *maître-brodeur* que le jeune *Fantasque*. Ainsi je vous attendrai la semaine prochaine. Au plaisir de vous voir.

UN HOMME RETROUVÉ.

Nous avons l'agréable tâche de dire à nos lecteurs que monsieur le médecin français, qui soigne pour tous les maux et ne guérit jamais ses malades, existe identiquement, qu'on l'a retrouvé *en personne*, et que lui, le dit médecin n'est pas monsieur L'Heureux. Il faut rendre justice à qui de droit, aux imposteurs-médecins comme aux autres faux-prophètes qui, voyageant sur ce globe, viennent nous honorer en passant de leurs efficients visites.

* * * Le correspondant lettré qui nous fait connaître qu'il reçoit du *pain* à discrétion, mais qu'on ne lui donne pas de *beurre*, n'est pas admissible. Nous le recevrons au contraire avec tous les ménagements dûs à l'infortune, si, à l'instar de tant d'autres affamés de la terre, il pouvait se dire en jouissance de *plus de beurre que de pain*.

CONDITIONS.

Ce journal paraît, autant que possible, tous les JEUDIS. Il est rédigé (comme la plupart des journaux actuels) par un nombre inconnu de collaborateurs qui ne se nomment jamais. PRIX: QUATRE SOUS par numéro. Pour favoriser les personnes de la campagne qui ne peuvent l'acheter sur les lieux, on l'expédie par la poste à ceux qui en font la demande en payant d'avance (QUATRE SOUS par numéro, pour le temps qu'ils desiront le recevoir).

Toute communication non accompagnée du nom de l'auteur sera regardée comme non-avenue, et il n'en sera pas accusé réception. Toute réclamation devra être adressée par écrit aux imprimeurs-proprietaires, O. CÔTÉ, PROULX et Cie., rue Artillerie, 4, Faubourg St. Jean (Quartier Montcalm).

Le Fantasque sera mis en vente les jours de publication chez les libraires suivants:

M. L. ROCHEFFE, rue et faubourg St. Jean.

M. J. T. BROUSSEAU, rue Duade, Haute-Ville (vis-à-vis le Presbytère).

M. F. FOURNIER, rue St. Joseph, près l'Église St. Roch.

MM. ROUCHON & CHERRIL, No. 15, rue Ste. Thérèse, Agents pour la Cité et le District de Montréal.